

DESS

Prévention et détection de la fraude comptable

2^e cycle

L'École des sciences de la gestion

Le programme unique d'études supérieures spécialisées (DESS) sur la prévention et la détection de la fraude

forme des spécialistes aptes à intervenir dans des mandats portant sur la lutte contre la fraude aux états financiers, la corruption, les cyberattaques et détournements des biens et services. Ce programme vise à offrir aux étudiants des outils concrets pour prévenir et contrer la criminalité financière et les prépare aux examens en vue de l'obtention du titre professionnel CFE (Certified Fraud Examiner) et au titre CFF (Certified in Financial Forensics).

Les avantages de ce programme

- Enseignement comodal (offert simultanément en présence et à distance) et à distance
- Offre de cours diversifiés et approche multidisciplinaire
- Obtention de la certification de CFE et CFF
- Mentorat entre professionnels et étudiants
- Flexible à l'écoute de l'étudiant
- Opportunité de réseautage professionnel
- Crédible auprès des employeurs
- Nombreux conférenciers invités et événements organisés
- Professeurs hautement compétents et passionnés
- Bon équilibre conciliation travail/famille
- Perfectionnement dans la lutte anti-fraude

Vous hésitez entre nos programmes de PC et DESS sur la prévention de la fraude ?

Voici les principales différences afin de faire un choix éclairé :

- Composé de 4 cours, le programme court de 2e cycle mène à une attestation d'études. Ce programme est parfait pour ceux qui veulent se perfectionner rapidement sur la prévention et la détection de la fraude comptable. Pour aller plus en profondeur et développer des compétences accrues, l'étudiant.e pourra, si désiré, faire une passerelle vers le DESS. Tous les cours seront alors crédités.
- Vous avez déjà obtenu une attestation? Vous pouvez facilement poursuivre votre cheminement vers l'obtention du DESS (8 cours). Le DESS vous permettra un approfondissement plus global du phénomène et permettra à l'étudiant.e de devenir spécialiste.

esg.uqam.ca/programmes/dessprev-fraude@uqam.ca



À qui s'adresse ce programme?

- Comptables
- Auditeurs
- Criminologues, policiers
- Gestionnaires en milieu de santé, gouvernemental ou autres personnes souhaitant acquérir des compétences en prévention et détection de la fraude



Perspectives professionnelles

- Spécialiste en prévention et détection de la fraude
- Enquêteur en fraude fiscale
- Examineur agréé en fraude
- Consultant
- Juricomptable
- Responsable de conformité et éthique
- Responsable en gestion des risques



Impacts de ce programme

- Renforcer votre organisation dans sa lutte contre les différents comportements non éthiques
- Impact social sur les organisations québécoises et canadiennes en les outillant de moyens pour contrer la fraude et encourager l'éthique organisationnelle
- Réduire les risques de fraude



Régime d'étude flexible et adapté

Offert à temps **partiel** de jour et de soir



Cours à distance Cours comodal

ESG UQAM

DESS

Prévention et détection de la fraude comptable

2^e cycle

L'École des sciences de la gestion



CONDITIONS D'ADMISSION

○ Capacité d'accueil

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté. Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de vingt (20) inscriptions est atteint.

○ Connaissance du français et de l'anglais

Les candidats devront posséder une connaissance suffisante des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).

○ Base études universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion.

Les titulaires d'un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) et qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourraient être admis.

Le candidat titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne de 3,2 sur 4,3 dans des études policières, en droit, en criminologie ou un domaine connexe pourra être admis dans le programme dans la mesure où il a suivi un cours d'appoint sur l'introduction à la comptabilité financière SCO1240 - Introduction à la comptabilité financière.

Un candidat avec un baccalauréat dans un autre domaine que ceux énumérés ci-dessus pourra être admis dans le programme dans la mesure où il est également titulaire d'un DESS en gestion (ou l'équivalent) ou qu'il détient au moins trois ans d'expérience à titre de gestionnaire dont les fonctions sont liées à la finance ou la comptabilité.

○ Base expérience

Les candidats qui ne détiennent pas un baccalauréat peuvent être admis dans le programme à condition qu'ils aient au moins sept (7) ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité, la finance ou la gestion. Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 10% du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

NOTES
